



Problème de vente sur ebay

Par **cidre29**, le **05/08/2009** à **16:15**

Bonjour,

J'ai vendu il y a quelques mois un ordinateur sur eBay. Il est arrivé abîmé et la poste m'a dédommagé pour les dégâts causés par le transport. J'ai donc remboursé intégralement l'acheteur, et je lui ai même payé une partie des frais de retour de la machine. Mais l'acheteur me fait maintenant du chantage et réclame plus d'argent pour me renvoyer la machine. Il me demande de lui faire une proposition...

Je suspecte l'acheteur d'avoir soit réussi à réparer l'ordinateur, soit d'avoir simplement menti en disant que l'ordinateur est inutilisable, le transport ayant causé des dégâts physiques, mais seule la parole de l'acheteur me dit qu'elle ne fonctionne pas.

Je suis allé voir la police, qui me dit qu'ils ne traitent pas ce genre de cas, et qu'il faut s'adresser au tribunal civil.

J'aimerais savoir exactement quels sont mes droits, quelles procédures puis-je engager si je ne récupère pas cette ordinateur, et comment faire pour tenter de résoudre ça à l'amiable avant de tenter quoique ce soit.

Je vous remercie par avance pour vos précieux conseils.